



Accident paintball

Par Cali90210

Bonjour, lors d'une sortie paintball organiser par l'entreprise dans laquelle je travaille, une des personnes à retiré son masque de protection et a été gravement blessé à l'œil, l'obligeant à effectuer une opération pour tenter de sauver son œil.

Étant parmi les potentiel tireur (avançant en équipe nous ne pouvons affirmer qui a causé l'accident), j'aimerais savoir ce que je risque(ou ne risque pas). La personne ne possédant pas la nationalité française , elle me demande de faire fonctionner mon assurance ou ma responsabilité civile. Du fait du non respect des règles de sécurité de la victime, suis je en capacité de faire fonctionner ma responsabilité civile sans que cela me cause des problèmes juridiques où quelconque malus d'assurance? Ou à l'inverse la faute lui revient totalement et elle ne pourra pas bénéficier d'aide de ma part ?

Merci d'avance pour votre réponse

Bonne journée

Par ESP

Bonjour,

Je vous invite à voir, avant autre chose, du coté de l'entreprise ou du prestataire organisateur.